

**Comité de maintien de l'ARDT - COUAC - CGT Spectacle – Sud Culture  
Coordination intermittents et précaires MP – Synavi MP**

Toulouse, 15/11/11

**Martin MALVY**  
**Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées**  
**Hôtel de Région**  
**22, boulevard du Maréchal-Juin**  
**31406 Toulouse Cedex 9**

*Copie à Pierre COHEN, Président de la communauté urbaine du Grand Toulouse*  
*Copie à Arlette SYLVESTRE, Présidente de la Commission Bases de Loisirs, Culture, Sports de la CUGT*  
*Copie à Dominique SALOMON, Vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine du Conseil Régional Midi-Pyrénées*

Monsieur Le Président,

Ce matin, la vente aux enchères du matériel de l'ARDT n'a pas eu lieu. Beaucoup étaient venus pour voir et/ou acheter, certains de très loin. Se trouvaient là des prestataires privés, des collectivités territoriales, des associations, des professionnels techniques et artistiques.

Mais la mise aux enchères du panneau signalant l'entrée de l'ARDT, action symbolique qui aura duré plus de deux heures, a bouleversé le programme. Elle a permis une salutaire prise de conscience collective : ce parc de matériel technique mutualisé va cruellement manquer !

Malgré le communiqué du Grand Toulouse fin juin signalant son attachement au maintien d'un service public de prêt de matériel scénique, malgré le positionnement de plusieurs communes et acteurs locaux durant les derniers mois soulignant le caractère indispensable d'un tel outil pour les dynamiques territoriales, malgré tous ces signes prometteurs, il est incompréhensible qu'aucun positionnement commun n'ait pu encore aboutir pour sauvegarder cet outil.

Les citoyens et la profession mobilisée ont pris la mesure des conséquences à court et moyen terme du démantèlement d'un tel parc de matériel sur les territoires dont vous avez la responsabilité. Ils vous demandent de reconsidérer une nouvelle fois, avec l'ensemble des partenaires publics potentiels, les alternatives à cette casse d'un service public culturel indispensable.

**Comité de maintien de l'ARDT - COUAC - CGT Spectacle – Sud Culture  
Coordination intermittents et précaires MP – Synavi MP**

Nous espérons que l'annulation de cette vente donne un sursis de temps pour trouver une solution de sortie « par le haut ». Nous ne pouvons que souhaiter que vous saurez dans votre clairvoyance vous en saisir. La mise aux enchères du parc n'aurait, quoi qu'il en soit, pas permis aux structures modestes et petites collectivités de s'équiper ; une vente sous pli ou autre méthode ne pourra être interprétée que comme du mépris vis-à-vis des acteurs, communes, associations, équipes artistiques du territoire générant une fracture forte et plus que regrettable.

Face à la gravité de la situation, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir d'ici la fin de cette semaine.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations citoyennes.

Signataires: Comité de maintien de l'ARDT - COUAC - CGT Spectacle – Sud Culture  
Coordination intermittents et précaires MP – Synavi MP